



◆ **Nathalie MENDES**

Nathalie MENDES exerce la profession d'Avocate depuis Décembre 2008. Elle est titulaire d'une Licence de droit privé obtenue à l'Université de Cergy-Pontoise [95], d'une Maîtrise en droit international public et européen, obtenue à l'Université Paris XI-Sceaux [92], ainsi que d'un Master en management public et politique obtenu auprès de l'ISMAPP Paris.

Après une première expérience professionnelle dans le domaine de la communication institutionnelle, elle a souhaité compléter son parcours en reprenant ses études de droit. Après avoir suivi les cours dispensés par l'Institut d'Etudes Judiciaires de Cergy-Pontoise, elle a obtenu en 2007, le Certificat d'Aptitude à la Profession d'Avocat au sein du Centre Régional de Formation à la Profession d'Avocat de Versailles (aujourd'hui HEDAC).

Maître Nathalie MENDES a prêté serment le 8 Décembre 2008, devant la Cour d'appel de VERSAILLES. En 2018, à la faveur d'un rapprochement familial, elle s'est installée en VENDEE. Elle est inscrite depuis Février 2019 au sein du Barreau de LA ROCHE SUR YON. En octobre 2021, elle a créé le cabinet ZEBRE AVOCAT à LA ROCHE SUR YON.



09 82 22 69 74 - 06 88 80 25 14

**72 B rue Molière
LA ROCHE SUR YON**

à 50 mètres du Palais de Justice

z e b r e a v o c a t . c o m



Accueil, accompagnement, conseil et défense de vos intérêts
en **droit de la famille** et en **droit pénal**,
au sein d'un cabinet d'avocat privilégiant une écoute
bienveillante et personnalisée

Exprimons vos droits”

◆ POURQUOI ZÈBRE AVOCAT ?

Le Cabinet ZEBRE AVOCAT est né de la réflexion et de la pratique professionnelle de Maître Nathalie MENDES qui a décidé de **faire de l'empathie une signature**.

La dénomination sociale du cabinet est directement inspirée des travaux de la psychologue Jeanne SIAUD-FACCHIN qui définit les personnalités « ZEBRES » comme des individus notamment dotés d'une **hyper-sensibilité** et une **hyper-émotivité**.



Pourtant ces qualités humaines précieuses sont souvent vécues comme un fardeau et une source d'inhibition des relations sociales. Parce qu'il sommeille un peu de ce « ZEBRE » en elle, Maître Nathalie MENDES a choisi d'y consacrer la poursuite de son activité.

◆ ACCOMPAGNER LES VICTIMES, ENFANTS, ADULTES

Au sein du cabinet ZEBRE AVOCAT, la priorité est donnée à l'accueil, à l'écoute et à la compréhension des besoins du justiciable. Avec tact et délicatesse, il est proposé aux victimes, aux enfants, aux personnes les plus éloignées de l'environnement juridique et judiciaire de rencontrer des professionnels de l'accompagnement social, médico-social participant à l'œuvre de Justice.



Afin d'être efficace, opérationnelle, et d'investir pleinement sa qualité d'Auxiliaire de Justice, Maître Nathalie MENDES a choisi de développer ses compétences pratiques en psychologie. Ainsi, elle s'est formée à l'**accompagnement des victimes** en suivant divers modules tels que : les problématiques spécifiques des violences intra-familiales, les conséquences psychologiques de l'infraction.

Désireuse de centrer davantage son activité auprès de **l'enfance**, Maître Nathalie MENDES a souhaité se former particulièrement au recueil de la parole de l'enfant, aux dessins de l'enfant, à l'enfance en danger et à la maltraitance. Depuis Octobre 2021, elle enrichit ses compétences en préparant le Diplôme Universitaire d'Auditeur d'Enfant au sein de l'Institut Catholique de LILLE et la Faculté de droit d'Issy-les-Moulineaux [92].

Le cabinet vous accompagne sur les problématiques suivantes :

◆ Droit pénal

Atteintes aux personnes, agressions sexuelles, violences...

◆ Droit de la famille

Séparation, divorce, filiation...



◆ MODALITÉS D'INTERVENTION

Le cabinet vous accueille sur rendez-vous.

Un premier contact intervient, au cours d'un rendez-vous d'environ 15 minutes, facturé 32€ ht, soit 40€ ttc.

Le planning des rendez-vous est consultable sur le site Internet du cabinet et les inscriptions peuvent être prises à tous moments.

Les **rendez-vous à distance** se déroulent sur une amplitude horaire volontairement étendue [7h30-20h], **du lundi au samedi** afin de favoriser une prise en charge rapide des situations les plus à risque. Si le client souhaite confier le dossier au cabinet ZEBRE AVOCAT, un second rendez-vous physique est alors planifié avec Maître Nathalie MENDES. Au cours de ce rendez-vous, le client co-construira avec Maître Nathalie MENDES, la stratégie la plus adaptée à l'expression de ses besoins et à la défense de ses intérêts.

Les honoraires du cabinet sont libres. Une prise en charge par l'organisme de protection juridique est possible. Maître Nathalie MENDES accepte de travailler à l'aide juridictionnelle. Avant ce second rendez-vous, il sera demandé au client de vérifier son éligibilité sur le site SERVICEPUBLIC.FR, et de pré-constituer son dossier avec les pièces requises. A défaut d'aide juridictionnelle totale, le client signera avec le cabinet, une convention d'honoraires qui fixera les frais de procédure.

A titre indicatif, le taux horaire du cabinet est de 150,00€ HT, soit 180,00€ TTC. Les honoraires seront calculés sur cette base, en fonction du temps à consacrer à la procédure. La convention pourra prévoir un honoraire fixe ainsi qu'un honoraire de résultat. Enfin, à l'ouverture du dossier, des frais seront requis à hauteur de 50€, outre le versement d'une provision correspondant à un tiers du montant des honoraires prévus dans la convention d'honoraires.